

Edito.

En cette période si particulière, mettons l'accent sur les réussites et restons connectés aux enjeux de notre territoire... La mutualisation des ressources liée à la fusion des quatre Syndicats historiques, donnant naissance au SIRRA, a permis de doubler l'activité globale voire même davantage, sur des opérations comme l'entretien des rivières, les travaux, les études et maîtrises d'œuvre et même les acquisitions foncières. Sur ces opérations le SIRRA a engagé en 2019, 3,5m€ contre 1,6m€ en 2018 pour les quatre syndicats fusionnés. Une évolution dont on peut se féliciter : les frais généraux (salaire et coûts de fonctionnement associés), liés principalement à l'accroissement de l'effectif, ayant augmenté de vingt-cinq pour cent, le ratio efficacité/coût a donc pratiquement doublé ! Un bilan très positif qui s'est accompagné de modifications ... [Lire la suite](#)
Patrick CURTAUD – Président du SIRRA – Vice-président du Département – Adjoint au maire de Vienne

Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau : Présentation animée du SIRRA



Territoire, gouvernance, identité... Découvrez en image le SIRRA et ses compétences grâce à un film d'animation de quelques minutes qui en offre une vision globale et une lecture agréable. [Pour la visualiser cliquer ici](#)

[Lire la suite](#)

Pourquoi je reçois cette newsletter ? et comment continuer à la recevoir ?

Si vous recevez cette newsletter c'est que nous avons été en contact à un moment donné sur une thématique liée à l'eau sur le bassin versant ; événement organisé par le SIRRA (ou l'un des ex-Syndicats fusionnés), réunion, concertation, démonstration... et que vous nous avez communiqué votre adresse mail. Aussi, nous supposons que les informations transmises dans cette lettre sont susceptibles de vous intéresser.

D'abord parce qu'elles concernent votre territoire mais aussi parce que l'eau est un bien commun et préoccupant sur lequel s'informer devient nécessaire. Toutefois nous sommes dans l'obligation de solliciter votre accord pour recevoir cette newsletter. Si ces informations (transmises 4 ou 5 fois par an) vous intéressent et que vous souhaitez continuer à la recevoir, **[VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT VOUS INSCRIRE EN CLIQUANT ICI.](#)**

Le Contrat de rivière à l'heure du bilan.



Au bilan : - Lancement de plus de 78 % des actions programmées : 33 actions engagées et 3 achevées sur les 46 inscrites au Contrat - 5 336 674€ TTC engagés pour répondre aux cinq enjeux du Contrat de rivière (qualité de l'eau, fonctionnalités naturelles, prévention des inondations, quantité de la ressource et sensibilisation)

[Lire la suite et visualiser l'infographie de la rétrospective](#)

Deux scénarios à l'étude sur la Combe bleue.



Une étude a été menée suite à la crue de la Combe bleue à Chuzelles en juin 2018. Lors de cet épisode pluvieux, plusieurs habitations avaient été inondées et notamment une, plus vulnérable, située sur un remblai dans le talweg. Cette dernière avait subi la montée des eaux ...

[Lire la suite](#)

Brèves.

Bassin d'infiltration de Champier : Un maître d'œuvre a été engagé pour le bon

avancement du projet de bassin d'infiltration permettant de supprimer les eaux issues de la combe de Combayoud, s'écoulant jusqu'à la station d'épuration (STEP) des Charpillates, et d'ainsi réduire les dysfonctionnements de la future STEP.

Zone d'infiltration du Barbaillon du Combeau : Validation par le comité syndical du SIRRA du projet d'aménagement d'une zone humide de 2,4 ha sur la commune de Bevenais, au lieu-dit le Combeau, dans la plaine du Barbaillon, visant à résoudre les problématiques de risques de collision aviaire au niveau de l'aéroport Alpes-Isère (coût 380 000€ HT). En effet l'infiltration des eaux du Barbaillon à proximité de l'aéroport lors des années humides attire les oiseaux et génère des risques de collision avec les avions. Le projet vise à déplacer cette zone d'infiltration plus en amont en créant une zone humide fonctionnelle. Le dossier sera prochainement soumis à autorisations (environ 1 an d'instruction réglementaire)

PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) Bièvre Liers Valloire : 40 millions d'euros en faveur des économies d'eau. Les rivières du bassin versant de BLV et ses nappes d'eau sont identifiées dans le SDAGE comme nécessitant des actions de préservation des équilibres quantitatifs. A ce titre un PGRE, porté par le SIRRA, a été établi et validé par la CLE (Commission Locale de l'Eau). Actions relatives aux usages de l'eau : 20 / mise en œuvre : 2020-2024 / montant d'investissement : 40 millions d'€.

Le projet de SAGE Bièvre Liers Valloire adopté par la CLE (Commission Locale de l'Eau) !



Qualité des eaux, équilibre quantitatif, bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux humides, gestion collective et responsable de l'eau. « C'est un SAGE de grande qualité, utile au territoire qui prépare l'avenir en prenant en compte le changement climatique. » souligne Marc Vérot de l'Agence de l'Eau.

[Lire la suite](#)

Caractère d'urgence et d'intérêt général : le SIRRA agit suite à l'épisode neigeux de novembre.



Branches cassées, arbres en travers du cours d'eau, chablis (arbres déracinés), embâcles... La première neige de la saison a lourdement impacté la végétation et, par voie de conséquence, les rivières de notre bassin versant. Encore en feuille à cette saison ...

[Lire la suite](#)

La gestion des inondations sur le bassin Sanne-Dolon.



Le dossier du PAPI d'intention Sanne-Dolon, qui sera déposé pour instruction auprès de la DREAL à la fin du mois de février en vue de sa labélisation, a été présenté en comité de pilotage le 30 janvier. Le diagnostic du territoire ainsi que le détail du programme d'action ...

[Lire la suite](#)

La Vesonne à Moidieu-Détourbe : travaux de restauration terminés, place à l'espace naturel.



Après l'installation de la passerelle piétonne, la plantation de la fascine de saule et des derniers arbres en décembre 2019, les travaux de restauration de la Vesonne sont désormais terminés ! Ils ont permis de rétablir un accès au cours d'eau et ont laissé place à un paysage ...

[Lire la suite](#)